

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 09/04 au 14/04/2015



LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2014-2015

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 19 parcelles de référence pour la campagne 2014/2015. La répartition régionale est la suivante :

- Bretagne 2, Centre 10, Pays de la Loire 3, Poitou-Charentes 4.

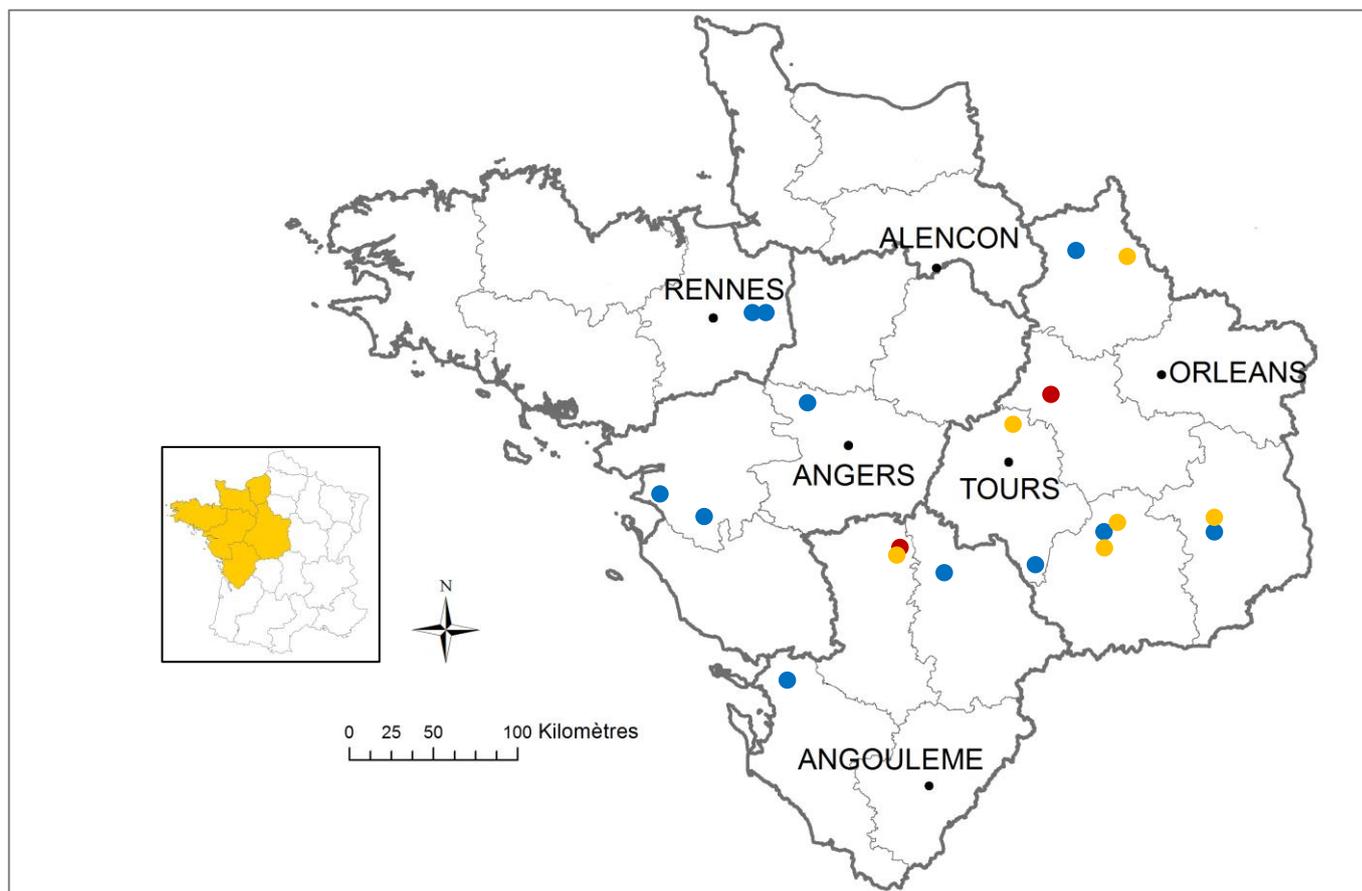
6 parcelles de lin oléagineux d'hiver et **2 parcelles de lin oléagineux de printemps** ont fait l'objet d'une collecte d'observations cette semaine (Centre 6, Poitou-Charentes 2).

Réseau lin oléagineux 2014/2015 - Localisation des 19 parcelles d'observation

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux de printemps ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine)



Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Lin oléagineux d'hiver

Les stades s'échelonnent cette semaine de D3 à D4 avec plus de 66 % des parcelles suivies au stade D4 (= 40 cm). Les lins oléagineux d'hiver ont continué activement leur croissance en raison des conditions climatiques très favorables. Pour les parcelles les plus avancées dans le Centre et l'Ouest de la France, le stade boutons (E1) est soit atteint soit le sera dans les prochains jours. Les conditions climatiques actuelles restent favorables au développement du lin oléagineux d'hiver.

| Stade réseau SBT Lin oléagineux | Nombre de parcelles | Localisation (département) |
|---------------------------------|---------------------|----------------------------|
| D2 (= 20 cm) | - | - |
| D3 (= 30 cm) | 2 | 28 - 36 |
| D4 (= 40 cm) | 4 | 18 - 36 - 37 - 79 |
| D5 (= 50 cm) | - | - |
| D6 (= 60 cm) | - | - |

Lin oléagineux de printemps

2 parcelles de lin oléagineux de printemps ont fait l'objet d'une collecte d'observation cette semaine (départements 41 et 79). Les parcelles sont levées et pour l'une d'entre elle (79), la première paire de feuilles est visible. Les altises sont présentes dans les deux parcelles.

THRIPS - LIN OLEAGINEUX D'HIVER



Contexte d'observations

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles de lin oléagineux d'hiver observées cette semaine.

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.

Analyse du risque

La présence de thrips n'a été notée dans aucune des parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet d'un suivi de ce ravageur. Le risque reste faible. Toutefois la surveillance doit se poursuivre car les conditions climatiques actuelles leur sont favorables.

ALTISES – LIN DE PRINTEMPS



Contexte d'observations

Des altises sont observées dans les parcelles de lin oléagineux de printemps, avec 1 % des plantes présentant des morsures dans la parcelle du 28 contre 80% pour la parcelle du Poitou-Charentes.

Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques plus problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

Analyse du risque

Les parcelles de lin oléagineux de printemps sont aux stades sensibles. Les altises sont présentes dans les parcelles observées cette semaine avec une présence très forte (80 % des plantes présentant des morsures) dans la parcelle du Poitou-Charentes. Le risque devient élevé cette semaine avec des parcelles qui sont toutes au stade sensible vis-à-vis de ce ravageur. La vigilance doit s'accroître sur les lins oléagineux de printemps et ce jusqu'au stade 5-6 cm.

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES

STADES : LIN OLEAGINEUX D'HIVER

Stade D5 = 50 cm :



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

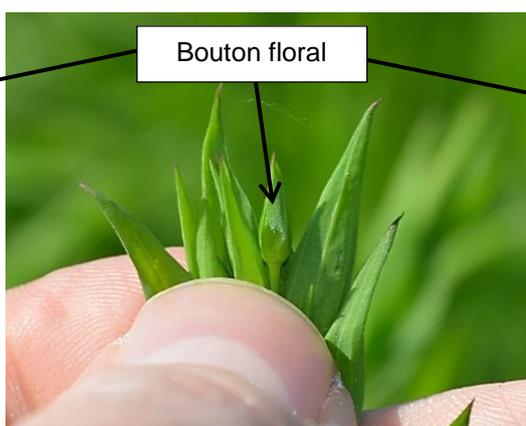
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Stade E1 (BBCH 51) : Le premier bouton floral est visible

(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

Stade E5 (BBCH 55) : allongement des axes secondaires et apparition du corymbe

(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)



(Source : CETIOM)

STADES : LIN OLEAGINEUX DE PRINTEMPS**Stade A2 (BBCH 09) :** levée - cotylédons déployés

(Source : CETIOM)

Stade B1 (BBCH 12) : La première paire de feuilles est visible

(Source : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Guy Arjauré, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018